

Bien organiser une fête d'école ou une kermesse

L'organisation d'une fête d'école ou d'une kermesse nécessite le respect d'un certain nombre d'obligations légales.

Vous trouverez tous les informations nécessaires sur notre site .

Cliquez sur le lien ci-dessous :

[Organiser une fête d'école](#)

Si pour l'organisation vous avez besoin de matériel, n'oubliez pas que l'OCCE78 de votre département propose un service de prêt gratuit.

Cliquez sur le lien ci-dessous :

[Services proposés par l'OCCE](#)

Avant de vous déplacer, pensez à prévenir Virginie au :

01 30 43 56 65.